

**OLIVIER TOSKER**

**ARGENT  
PUBLIC,  
FORTUNES  
PRIVÉES**

**Histoire secrète du favoritisme d'État**



Extrait de la publication



# ***Argent public, fortunes privées***



Olivier Toscer

# Argent public, fortunes privées

*Histoire secrète du favoritisme d'État*

DENOËL  
IMPACTS

© 2002, by Éditions Denoël  
9, rue du Cherche-Midi, 75006 Paris  
2-207-25371.6  
B 25371.4

*À mes deux « L » et à leur mère*



## Avertissement

Cet ouvrage se nourrit largement de documents écrits. La plupart sont des pièces administratives ou comptables disponibles dans le domaine public mais auxquelles le public a rarement le temps ou la présence d'esprit de se reporter. Les autres ont un caractère inédit. Ils ont été réunis et authentifiés par l'auteur au cours de ces cinq dernières années. Le contexte de ces pièces, notes et autres rapports a été éclairé par leurs principaux protagonistes. Les citations contenues dans ce livre ont été, sauf indications contraires, recueillies par l'auteur.

Une minorité des affaires relatées ici fait l'objet de procédures judiciaires. Il va de soi qu'il n'est nullement dans l'intention de l'auteur de les préjuger. Seulement d'essayer de les comprendre. En toute hypothèse, seuls les dossiers ayant été définitivement jugés peuvent être considérés comme dotés d'une conclusion incontestable.

Pour le reste, cet ouvrage traite de pratiques parfaitement admises dans le monde de la politique et

des affaires ces vingt dernières années en France. Son propos n'est pas tant de dénoncer d'éventuelles irrégularités que de mettre en lumière le fonctionnement d'un système qui autorise légalement de tels transferts de richesse du public au privé.

O. T.

**« Prenez, prenez, tout cela ne me  
coûte rien, c'est l'argent de l'État. »**  
Le marquis de Sade, *Juliette*



## Avant-propos

À quoi sert l'argent public, l'argent des Français, celui de leurs impôts ?

« Tous les citoyens ont le droit de constater par eux-mêmes ou par leurs représentants la nécessité de la contribution publique », énonce la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789<sup>1</sup>. Ils ont également le droit de s'interroger.

En vertu de ce sain principe, chaque année, au début du printemps, tous les contribuables sont priés de se contenter de la belle brochure en couleurs qui accompagne les formulaires de déclaration de revenus. Signée du ministre des Finances en personne, elle se borne à agréger les budgets de différents ministères et à les afficher en face des grandes préoccupations du moment : l'éducation (60 milliards d'euros), l'emploi et la solidarité (38 milliards), la justice (4 milliards). Comme si ces statistiques en forme de slogans électoraux pouvaient donner du cœur à l'ouvrage au citoyen

1. En son article 14.

de bonne volonté au moment de remplir sa feuille d'impôts...

Bien sûr, les contribuables les moins avisés peuvent se contenter de ces chiffres officiels. Mais de l'aveu même d'un expert éminent comme Laurent Fabius, ils ont sans doute tort.

Invité récemment dans un cénacle de journalistes, où tout se dit mais rien ne se répète, celui qui était alors le grand argentier de l'État du gouvernement Jospin, l'a reconnu sans fard : « Les citoyens ont une fâcheuse tendance à oublier que le gouvernement est un voile. Ce que l'on donne à l'un, on le prend à l'autre. »

Alors à qui donne-t-on, à qui prend-on ?

La très officielle déclaration d'impôt reste peu prolix sur le sujet. Peut-être faut-il dès lors se reporter vers l'abondante littérature qui prétend répondre à la question ? Voire.

Ces dizaines d'ouvrages plus ou moins savants constatent, éplorés, l'inflation régulière des impôts. Ils recensent, affligés, l'augmentation des dépenses publiques pour finir par fustiger, consternés, « le grand gaspillage ». Dans les remous de ce torrent documentaire, on soliloque sans fin sur ces fonds publics engloutis dans le train de vie dispendieux d'une administration bureaucratique et pléthorique, sur les « profiteurs de l'État ».

L'État obèse, la redistribution en panne, les privilèges du statut de la fonction publique : tout cela, bien sûr, existe et conduit à d'incontestables gabegies. Mais énoncés en boucle, caricaturés à l'infini, ces slo-

gans convenus finissent par tenir lieu d'unique évidence, de vérité révélée.

Cette rhétorique qui transforme les fonctionnaires en hordes d'assistés pendus aux crochets de la solidarité nationale et en ennemis irréductibles de la feuille d'impôt, fonde pourtant aujourd'hui la réputation des experts. Elle fait la fortune des éditeurs et assure la tranquillité des élites.

Le secteur public ruinerait la France ? Vraiment ? Simple. Trop simple.

Ernest-Antoine Seillière, multimillionnaire en euros, pourrait-il mener le Medef « flamberge au vent » si, en 1978, le gouvernement Barre n'avait nationalisé les usines sidérurgiques de sa famille, alors en pleine déconfiture ?

Bernard Arnault aurait-il pu prendre place sur le trône de « roi du luxe » si, en 1984, le gouvernement Fabius ne lui avait livré sur un plateau la maison Christian Dior, joyau d'un empire Boussac sous tutelle étatique ?

Jean-Luc Lagardère serait-il le chef d'escadrille de l'aéronautique européenne si, en 1999, le gouvernement Jospin ne lui avait cédé à prix d'ami, et au nom de la raison d'État, le manche d'Aérospatiale, des Airbus et de la fusée Ariane ?

En toile de fond de ces questions, il y a toujours l'argent public, celui des Français, celui de leurs impôts.

L'ambition de départ de ce livre était d'évaluer ce que ce type de décisions gouvernementales coûtent chaque année à la collectivité nationale.

Et peu à peu, la vérité est apparue : la France d'aujourd'hui vit sous l'empire d'un nouveau régime : le favoritisme d'État. Ses lois n'ont été consignées dans aucune Constitution, ni débattues sur aucune estrade. Elles ne sont ni de droite ni de gauche. Simplement gouvernementales.

Enfanté par la montée du réalisme gestionnaire, entretenu par la connivence entre les élites et protégé par l'ignorance des citoyens, le favoritisme d'État est scrupuleusement respecté par tous les pouvoirs depuis vingt ans.

Cette méthode de gouvernement détermine aujourd'hui l'emploi qui est fait de l'argent public. Celui des Français. Celui de leurs impôts, donc.

Sous l'empire de ce système incestueux où pouvoirs politiques et économiques s'entremêlent, les caisses publiques se vident ; quelques poches privées, au demeurant déjà pleines, se garnissent. On appelle cela gérer sainement les finances publiques, cela permet de justifier la fortune des milliardaires en même temps que les prélèvements qui pèsent sur les autres.

Sur le théâtre d'ombres du favoritisme d'État, la règle est donc de privatiser les gains et de socialiser les pertes. Même l'actuel ministre des Finances et ancien vice-président du Medef, Francis Mer, a gagné ses galons de bon gestionnaire à la tête d'Usinor en « restructurant » la sidérurgie française grâce à 85 milliards de subventions publiques.

Cette chronique du favoritisme d'État s'incarne évidemment dans celle de ses bénéficiaires. Mais le

sort envié réservé à tel ou tel enfant gâté du pouvoir, tel qu'il va être retracé ici, n'a au fond pas grande importance. Leur métier d'industriels privés est bien de gagner de l'argent. Celui de l'État est-il de les financer sur fonds publics ?

A laisser le favoritisme institutionnel dicter sa loi, la France pourrait un jour se réveiller « italienne », gouvernée par un Silvio Berlusconi première fortune du pays, dirigeant un gouvernement à la solde de ses intérêts de milliardaire. À moins qu'elle ne devienne « américaine » avec à sa tête un George W. Bush, homme d'affaires récompensant ses anciens associés pétroliers par des maroquins ministériels et des lois sur mesure ?

Mais en sommes-nous déjà, aujourd'hui, si éloignés ?



# I

## L'ARGENT DE L'ÉTAT





**Les contribuables l'ignorent : une partie de leurs impôts sert à financer les grands groupes industriels privés et les plus grandes fortunes de France. Subventions critiquables, investissements publics malheureux, montages fiscaux sophistiqués, opérations boursières mystérieuses ou décisions politiques discutables : chaque jour, des milliards disparaissent mystérieusement des caisses de l'État.**

**Avec obstination, Olivier Toscer décortique ce vaste système de transfert de la richesse publique. Il éclaire au passage des dossiers encore mal connus, comme certains « cadeaux » du Crédit Lyonnais et de nombreux abus jusqu'ici camouflés. Il s'interroge sur le rôle clé de certains experts ou de hauts fonctionnaires. Et remet en cause l'indépendance de certains médias, dès qu'il s'agit d'intérêts financiers.**

**Cette enquête au scalpel n'épargne ni la classe politique, ni les milieux d'affaires, ni certaines professions libérales. Elle expose au grand jour les mille et une passerelles qui relient et protègent les « favoris de l'État ». Elle met moins en cause le rôle des personnes qu'elle ne dénonce la perversité d'un système.**

***Olivier Toscer a trente-cinq ans, il est journaliste au Nouvel Observateur.***

B 25371.4  11.02  
ISBN 2.207.25371.6  
19 €



Extrait de la publication